



Site Personnel de Cédric Froment

SPCF.FR : Parois du corps abdominal

Article sur : http://www.spcf.fr/documentation/corps_humain_abdomen_parois_corps.html

Les parois du corps de l'abdomen, délimite la cavité thoracique contenant entre autres des organes comme l'estomac, le foie et le côlon. Ses limites sont situées en haut par le diaphragme, en bas par la symphyse pubienne avec le muscle psoas iliaque, à l'avant par une ceinture musculaire et à l'arrière par le rachis lombaire.

Les parois du corps de l'abdomen pourraient avoir comme les limites suivantes :

En haut :

- Le diaphragme, muscle responsable de la respiration et séparant le thorax et l'abdomen,

En avant :

- Le grand droit, muscle long allant du pubis à la cinquième, sixième et septième côtes, il sert à fléchir le buste vers l'avant,

A l'arrière par :

- Le petit dentelé inférieur,
- Le grand dorsal,
- Le carré des lombes, muscle allant du bassin à la dernière côte, il contribue à l'expiration, en déplaçant la dernière côte vers le bas et à la flexion du tronc,
- Le muscle psoas-iliaque, qui s'insère à l'arrière du fémur, il permet des flexions de la hanche, relève les cuisses et ramène le bassin ainsi que le tronc vers l'avant,

Sur les côtés par :

- Le petit oblique, petit muscle allant de la crête iliaque aux trois dernières côtes, il permet des mouvements de rotation du corps,

En bas par :

- Le ligament inguinal, situé juste avant la symphyse pubienne,
- La symphyse pubienne, articulation osseuse et frontale reliant les deux os du pubis,
- Le pyramida, petit et triangulaire il est situé devant le muscle « grand droit ».